

Le samedi 21 novembre, je recevais à mon bureau de Montmagny un jeune homme de 22 ans. Il s'est présenté à mon bureau en me disant: Monsieur le député, est-ce que vous pouvez me recevoir, même si j'ai les cheveux longs? Il avait les cheveux longs jusqu'aux épaules. Je me suis levé, comme s'il avait été le premier ministre, pour lui donner la main et lui dire: Bienvenue, tu es chez toi ici, tu viens rencontrer ton représentant. Quel est ton problème? Je me fiche de ta chevelure, je sais que tu es une personne humaine et que dans ta poitrine un cœur bat. Je sais aussi que dans ce cœur se trouve quelque chose de bon et je voudrais t'aider. Le jeune homme m'a répondu: Je suis en chômage. J'ai terminé mes études l'an dernier, au mois de juin, et je me cherche un emploi. Partout, on me pose la même question: Mais, mon pauvre enfant, as-tu de l'expérience? Je suis écœuré de toujours me faire poser la même question. Mettez-vous à ma place. Qu'est-ce que vous pensez que je peux mijoter dans ma tête?

Je l'ai gardé à mon bureau pendant une heure. J'ai tenté par tous les moyens de lui faire comprendre combien nous avons confiance dans les jeunes et combien nous sommes disposés à faire les efforts nécessaires pour leur assurer la possibilité de vivre au Canada, et particulièrement au Québec, non pas en millionnaires, mais de façon à satisfaire à leurs besoins, à condition qu'il s'agisse des besoins normaux d'une personne humaine.

Ce jeune homme est parti satisfait. Il m'a dit: En voilà un qui nous comprend, qui a confiance en la jeunesse. Et le soir même, à un souper canadien, j'ai profité de la circonstance pour semer cet espoir chez la jeunesse, car elle a besoin de croire dans la sincérité et dans la responsabilité des adultes, et si nous nous donnons tous la main, nous réussirons à endiguer le flot de désordre qui déferle sur notre province et sur notre pays tout entier.

Il faut d'abord assurer aux citoyens, tant du Québec que des autres provinces, la sécurité financière et les libertés civiles, qui ont une incidence sur le plan économique. Présentement, nous croyons que les libertés civiles ont une signification, mais en théorie seulement. Depuis déjà très longtemps, notre parti prêche une plus juste répartition des revenus à travers le Canada. Il est temps que le gouvernement entende notre voix, qui est celle du peuple qui exige plus de justice.

L'heure présente est celle de la générosité, du partage, de la réforme du système économique, de la fraternité et de l'humanisation de nos structures, tant économiques que sociales et politiques. Il est temps de mettre l'argent au service de la personne humaine, afin de supprimer le sentiment compréhensible de frustration auquel le peuple est en proie, parce qu'il ne reçoit pas sa juste part de la production nationale.

De plus, monsieur l'Orateur, s'il faut envisager des réformes constitutionnelles profondes en vue d'éliminer au Québec les causes du FLQ, nous croyons que la société canadienne doit faire preuve de plus de flexibilité et de largesse. Le temps n'est pas à l'arrogance, mais à la compréhension. Nous avons un pays à bâtir et non pas à détruire.

Il ne faudrait pas qu'on se serve de la loi à l'étude, dans une autre région du pays, pour dire à la population: Cette loi est destinée à mater les Québécois, puis à dire dans le Québec: Cette loi est destinée à mater le FLQ car, alors, la même loi aurait deux buts.

[M. Lambert.]

Monsieur l'Orateur, j'ai passé cinq jours dans l'Ouest canadien au cours de l'intersession. J'y suis allé non pas à titre de député, mais avec mes salopettes de cultivateur. J'ai visité les cultivateurs afin de me rendre compte de la situation. Au fait, j'ai vu, dans cette partie du pays, des gens à l'aise et d'autres qui le sont moins. J'ai été impressionné de voir que le peuple de cette région a une grande compréhension de la situation qui prévaut au Québec, qu'il respecte les Canadiens français.

Si, en haut lieu et au niveau de l'information, nous étions plus objectifs et favorisions ce sentiment de canadienisme, de fraternité et de compréhension, nous pourrions beaucoup plus facilement et beaucoup plus rapidement évoluer, bâtir un pays fort et prospère, car nos énergies seraient utilisées à construire plutôt qu'à diviser et à détruire.

De plus, nous croyons fermement que le gouvernement fédéral devra dorénavant aborder les débats constitutionnels avec fraternité et avec un esprit de réconciliation. Ce qui importe, et je le répète, c'est que les Canadiens vivent convenablement. Le cadre constitutionnel ne doit pas être un obstacle à l'épanouissement des Canadiens, y compris les Québécois. Voilà le fond de ma pensée.

Pour ma part, j'aime ma province et mon pays. J'ai confiance dans la plupart de mes concitoyens et je suis disposé à lutter énergiquement pour la survivance de la démocratie, en employant des moyens démocratiques. Mais, de grâce, qu'on cesse de nous prêcher la patience, de nous demander d'accepter la misère au sein de l'abondance. Cela devient écœurant!

Il faudra aussi que la majorité silencieuse s'éveille aux problèmes sociaux et économiques et apporte sa collaboration pour effectuer les réformes qui s'imposent, afin de réaliser l'édification d'une société dans laquelle il fera bon vivre.

Quant à nous, les élus du peuple, nous avons le devoir de nous mettre tout de suite à la tâche pour régler les problèmes de fond qui ont donné naissance au FLQ. Enfin, il faudra à tout prix ramener au bercail de la démocratie les personnes qui auront été condamnées en vertu de la loi spéciale. Il faudra à tout prix inventer un système de réadaptation pour que ces personnes croient en notre démocratie et en ses valeurs inhérentes. Il faudra appliquer des mesures visant à empêcher que le Canada soit troublé à nouveau, comme il l'a été en octobre dernier.

Je sais que cette loi ne vise qu'un groupement, mais je suis profondément touché du fait que cette loi ne vise que le Québec. C'est malheureux pour ma province. Je regrette aussi que nos suggestions ne soient pas considérées. J'espère que le problème de l'heure ne nous fera pas perdre de vue notre principal objectif, savoir celui de continuer à construire un beau et grand Canada, d'un océan à l'autre.

● (3.20 p.m.)

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): A propos du sous-amendement dont la Chambre est saisie à la troisième lecture de ce bill, il me semble que nous touchons encore une fois au cœur de la question, soit la façon dont les